

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOULOUSE METROPOLE, COMMUNE DE BLAGNAC Projet de 5^{ème} Modification

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe qu'une **enquête publique** relative au projet de cinquième modification du « Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole, commune de BLAGNAC, sera ouverte :

du lundi 23 mai 2016 (8h30) au vendredi 24 juin 2016 inclus (18h00)

Le projet de modification du PLU soumis à enquête publique porte sur les points suivants :

- Anticiper le renouvellement urbain du secteur d'activités de Grand Noble,
- Permettre la rénovation urbaine du quartier d'habitat des Cèdres inscrit au contrat de ville,
- Permettre la requalification des anciens sites techniques en zone d'habitat, impasse des Alouettes,
- Préciser certains points de la règle sur le quartier d'Andromède, ainsi que sur les angles des rues de l'hyper centre ancien et à l'article 11,
- Corriger une erreur matérielle au document graphique sur le secteur Andromède,
- Prendre en compte des évolutions récentes du code de l'urbanisme,
- Actualiser les annexes, ...

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné **Monsieur Patrick TARDIEU** en qualité de Commissaire enquêteur titulaire.

Le dossier de projet de modification du PLU ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public :

- **Pour Toulouse Métropole : à l'accueil principal de Toulouse Métropole, 6, Rue René Leduc, BP35821 - 31505 Toulouse Cedex 5 – Métro ligne A, station Marengo, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.**
- **Pour la Ville de BLAGNAC, Hôtel de Ville, Direction de l'Urbanisme et de l'environnement, Passage Charles Toulouse 31 706 BLAGNAC, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.**

Pendant toute la durée de cette enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les registres ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, (5^{ème} modification de PLU), Ville de BLAGNAC, Hôtel de Ville, Direction de l'Urbanisme et de l'environnement, Passage Charles Toulouse 31 706 BLAGNAC.

Le public aura la possibilité de rencontrer Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Blagnac, Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement, Passage Charles Toulouse, lors des permanences aux jours et heures suivants :

- **le mercredi 25 mai 2016..... de 9h00 à 12h00 ;**
- **le vendredi 3 juin 2016..... de 9h00 à 12h00 ;**
- **le lundi 6 juin 2016de 14h00 à 18h00 ;**
- **le vendredi 17 juin 2016..... de 9h00 à 12h00 ;**
- **le vendredi 24 juin 2016..... de 14h00 à 18h00.**

L'avis au public et le dossier de projet de modification du PLU sont consultables sur les sites Internet de Toulouse Métropole (www.toulouse-metropole.fr) et de la Commune de Blagnac (www.mairie-blagnac.fr)

Le public aura en outre la possibilité de communiquer ses observations par voie électronique sur le site Internet de Toulouse Métropole (www.toulouse-metropole.fr).

A l'expiration du délai d'enquête, Monsieur le Commissaire Enquêteur dans un délai d'un mois remet le rapport d'enquête et ses conclusions motivées à Monsieur le Président de Toulouse Métropole ainsi qu'à Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Dès leur réception, Monsieur le Président de Toulouse Métropole adresse ainsi qu'une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur à Monsieur le Maire de Blagnac et à Monsieur le Préfet.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public, au Service Réglementation Urbaine au siège de Toulouse Métropole (6, Rue René Leduc, BP35821- 31505 Toulouse Cedex 5) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et sur le site internet de Toulouse Métropole.

